

RÉS'LIB

liberté, égalité, fraternité, ne rien céder

Dans ses 60 engagements pour la France en 2012, François Hollande déclarait : « Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir de nouveaux droits ». Malgré quelques reculs concédés à la droite, la loi sur le mariage pour tous symbolise cette promesse d'égalité !

Mais le clivage sur les questions économiques et sociales s'effaçant entre la droite et le PS, la bataille idéologique fait rage sur le terrain sociétal ! Une partie de la droite, avec l'extrême droite, a occupé la rue et mené une campagne honteuse contre les couples homosexuels, libérant les pulsions d'un électorat conservateur à la morale puritaine.

C'est sur le même terrain que fin 2009 la déferlante identitaire de Sarkozy a permis le rapprochement des électeurs de droite et d'extrême droite en surinvestissant idéologiquement l'immigration et l'islam. Le déplacement de la question sociale sur le terrain identitaire, c'est une façon de gommer les solidarités de classe au profit du « nous » et du « eux » : ceux qui ne pensent pas comme nous, ceux qui n'ont pas la même religion que nous...

Comment dépasser cette opposition entre ce « nous » et les « autres » pour rentrer dans la normalité d'un nous global et d'une nouvelle pensée solidaire ? Les bases de ce rassemblement existent : les électeurs de toute la gauche ont davantage confiance en l'avenir, ils sont demandeurs de justice sociale, de services publics, ils condamnent le racisme et les discriminations, ils refusent la stigmatisation des pauvres et des étrangers.

Quand la gauche est au pouvoir, ce n'est pas à la droite de faire sa loi ! C'est au gouvernement de faire preuve de courage politique.

Ne plus rien céder sur le terrain des valeurs, c'est oser poser la question du vivre ensemble dans la France telle qu'elle est, en

- accordant le droit de vote aux résidents étrangers, de suite
- votant la proposition de loi de Marie-George Buffet pour lutter contre les contrôles au faciès (proposition n°30 de François Hollande)
- permettant aux Roms d'accéder aux droits fondamentaux
- régularisant les sans-papiers
- donnant à voir la laïcité comme un cadre garantissant l'égalité des droits, la liberté religieuse et la liberté de conscience.

l'événement

VITE UNE AUTRE POLITIQUE À GAUCHE POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

à l'initiative d'organisations
de la gauche politique
de syndicats, d'associations
réunies à l'invitation du Front de gauche
un lieu d'échange et de construction
pour une alternative

**DIMANCHE 16 JUIN
MONTREUIL**

Fabienne Haloui



agir

pour des solutions pérennes

Fraternité Roms/Bassin minier Pas-de-Calais

Le collectif *Fraternité Roms/Bassin minier 62* intervient auprès des quelques 300 Roms survivant sur les agglomérations de Lens, Liévin, Hénin, Carvin, dans des camps de fortune et des squats. Au-delà de l'aide humanitaire, le collectif a saisi, récemment, les maires du bassin minier :

« Ces populations vivent sur notre territoire dans des conditions de grande précarité, sur des terrains mal ou non aménagés, sans accès à un

revenu régulier, au travail et au logement, sans accès ordinaire à l'eau et à l'électricité, souvent sans accès au ramassage des ordures, sans pouvoir acquérir le moyen de se soigner chaque fois que nécessaire.

Cette situation ne peut durer, et c'est le bon sens et la raison qui nous amènent à formuler la proposition suivante : intégrer les Roms sur notre territoire du bassin minier passe par la mobilisation de l'ensemble des communes, solidaires, autour de l'accueil de ces populations. Cet accueil peut se concrétiser sous trois formes :

1. habitat diffus, classique
2. village d'insertion, à taille modeste (petites unités de 10 personnes maximum)

3. accueil sur des aires, toujours sous la forme de petites unités, pour les familles qui sont de passage.

Pour toutes ces solutions, des fonds européens sont disponibles pour accompagner les politiques publiques.

Le projet du collectif *Fraternité Roms* consiste ainsi à insérer des petits groupes dans le milieu urbain et dans le milieu rural, sous la forme de petites implantations.»

intégrer les Roms sur notre territoire du bassin minier passe par la mobilisation de l'ensemble des communes

Cette interpellation a fait réagir : les maires communistes de Grenay, d'Avion et de Méricourt se sont mobilisés pour reloger des familles dans le parc social de leur ville démontrant que l'insertion est possible et espérant que d'autres élus s'engagent à leur tour.

Enfin, le maire communiste de Grenay et le maire écologiste de Loos en Gohelle ont ouvert leurs portes en journée pour accueillir des familles expulsées du Nord vers le Pas de Calais, dans l'attente d'un relogement plus décent que celui offert actuellement par le 115, à savoir de 20 h le soir à 8 h le lendemain matin.

Comme quoi, quand la volonté politique existe !

Sandrine Leroy-Renard -
Didier Gayant

Haute-Savoie expulsion d'une famille kosovare

Ce 19 avril, la police est venue à leur foyer, direction l'aéroport pour le Kosovo, Emine Muslija, veuve, et ses 5 filles de 3 à 14 ans. Ayant reçu une obligation de quitter le territoire français, elles étaient assignées à résidence depuis 45 jours.

Quelle inhumanité ! Des enfants arrachés à leur école, renvoyés dans un pays qu'ils connaissent si peu, laissant des camarades de classe dans la violence d'une séparation brutale.

La manif du jeudi 25 d'ATTAC, CDDA, Chaîne humaine contre les haines, LDH, MRAP et RESF a permis une rencontre avec la Préfecture.

Celle-ci admet la disproportion des forces déployées « toute expulsion est traumatisante », mais nie l'image dégradée d'enfants traités, comme leurs parents, de délinquants. La police est entrée sans droit dans la chambre, lieu privé. Mais pour la préfecture « les policiers ont été courtois », « la famille a ouvert la porte ».

Elle ignore leur devenir « dans leur pays elles ont des attaches, peuvent être aidées ».

Parce qu'elle a des comptes à rendre à Paris, elle expulsera les primo-arrivants « économiques venus en masse dans ce département frontalier attractif par des réseaux de passeurs », « signal fort pour détruire l'image d'Eden ».

contrairement à la préfecture les associations connaissent les familles depuis des années et privilégient l'humain

Idem pour la questions des régularisations, « le Préfet a un pouvoir discrétionnaire » dans un département où n'existe ni plateforme d'accueil des demandeurs d'asile ni livrets d'accueil normalement délivrés en préfecture.

Deux logiques s'affrontent : la Préfecture rigide ne voit que des dossiers et applique strictement des textes insuffisants ; les associations connaissent les familles depuis des années et privilégient l'humain.

Pierre Boukhalfa



LGBT : égalité des droits continuer le combat

Ian Brossat
président du groupe
Front de gauche
de Paris
responsable du collectif
du PCF Fier-e-s et révolutionnaires

La loi sur le mariage pour tous, malgré des insuffisances, constitue une belle victoire pour les combattants de l'égalité des droits. Dès 1998, Bernard Birsinger, alors député et porte-parole du groupe communiste à l'Assemblée nationale sur le PACS, se prononçait en faveur du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe.

Il nous reste maintenant à travailler deux enjeux majeurs. D'abord, rendre effectifs les droits, il faudra se battre pour que la loi adoptée s'applique bien partout. L'homophobie ne doit en aucun cas être une clause de conscience pour tel ou tel maire réactionnaire. On voit bien dans certains endroits certains élus de droite qui font tout pour éviter l'application de la loi. Pour l'adoption, il faudra veiller à ce que les personnels des conseils généraux, chargés de donner l'agrément, soient formés et maîtrisent les évolutions de la loi.

Ensuite, conquérir de nouveaux droits :

1. La procréation médicalement assistée (PMA). Le président de la République semble vouloir renoncer à cet engagement. Nous n'attendons pas la loi « famille » pour aborder cette question,

Marie-George Buffet a déposé des amendements pour ouvrir la PMA aux couples de femmes.

2. Continuer le combat contre l'homophobie, au moment où les politiques d'austérité limitent considérablement l'action des associations et des pouvoirs publics. Alors que les collectivités locales sont confrontées à une baisse des dotations de l'État, il faut être extrêmement vigilant sur ce point, d'autant qu'elles financent nombre d'associations LGBT.

3. Obtenir la liberté de choix de son genre à l'état-civil pour les personnes transgenres. C'est désormais le cas en Argentine. Depuis mai 2012, sous l'impulsion de Christina Kirchner, les citoyens argentins peuvent déclarer le sexe de leur choix et changer d'état civil selon leur bon vouloir, sans nécessiter l'accord d'un médecin ou d'un juge.

L'identité de genre ne dépend plus que du « vécu intérieur et individuel du genre, tel que la personne le perçoit elle-même ». Si c'est possible en Argentine, pourquoi pas en France ?



**l'homophobie ne doit
en aucun cas
être une clause
de conscience
pour tel ou tel maire
réactionnaire**

Marianne, Hervé Di Rosa



mariage pour tous fière d'avoir voté une telle loi

Depuis le début du débat en décembre, la bataille a été rude. En première comme en deuxième lecture. Au sein de l'Assemblée, comme hors de ses murs.

Beaucoup d'encre a coulé pour dénigrer cette loi. Des propos d'une rare violence ont provoqué une recrudescence d'agressions homophobes intolérables. Il y en a eu pour dire qu'il y avait « plus important »

que le droit au mariage pour toutes et tous, comme si l'égalité des droits entre personnes, le respect de leur dignité et de leur liberté n'avait pas d'importance dans notre république.

Pour les opposants, nous aurions nié les droits des enfants. Mais c'est à l'inverse que nous avons travaillé, en permettant à des enfants d'avoir des parents de « plein droit », d'être des enfants « de plein droit » et ne pas être mis au ban de la société.

Les mêmes qui arguaient de l'obligation d'avoir une maman pour tout enfant refusaient à certains le droit d'en avoir deux. C'est pourquoi je n'ai pas manqué, dans

le débat, de rappeler les nombreuses études effectuées dans des pays où ces droits sont ouverts depuis de nombreuses années, qui démontraient que des enfants de couples de même sexe n'étaient ni plus ni moins heureux, ni plus ni moins équilibrés que des enfants de couples hétérosexuels.

J'ai tenu aussi à rappeler mon opposition à la GPA, comme forme de tractation – en générale marchande – où le corps des femmes est soumis à une volonté d'autrui, à une domination s'exerçant sur leur intégrité. Enfin, j'ai un regret : celui de n'avoir pu faire adopter mon amendement ouvrant la loi autorisant la PMA aux couples de femmes.

Malgré cela, je suis fière d'avoir voté une telle loi, fière de l'avoir défendue aux côtés d'une ministre brillante et courageuse. La gauche, en votant cette loi, a montré ce dont elle était capable pour faire avancer l'Humanité. Mon espoir maintenant est qu'elle le fasse sur des tas d'autres sujets.



Marie-George Buffet
députée
de Seine-Saint-Denis



droit de vote

faire avancer la démocratie
ou banaliser le racisme ?

Le report de la mise en œuvre du cinquantième engagement du candidat Hollande après les municipales de 2014 ressemble à un renvoi *sine die*. Pourtant, il n'a rien d'excessif : être électeur, et éligible sans mandat exécutif, aux seules élections municipales, au bout de cinq ans de présence en situation régulière sur le territoire national. Cette abolition d'une discrimination entre résidents étrangers citoyens européens et résidents étrangers extra communautaires, ça poserait un insurmontable problème de constitutionnalité. Puisque la majorité des trois cinquièmes du Parlement n'est pas acquise d'avance, on abandonnerait sans vote ni débat ! Ainsi, et sans doute le poids de notre passé colonial n'y est pas pour rien, la France renoncerait à cette avancée de la démocratie que la plupart des pays d'Europe ont déjà faite...

Mais beaucoup d'élus, au PS et chez les Verts, comme les communistes et tout le Front de gauche, demandent que la question soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. 70% des électeurs de Hollande en 2012 se déclarent favo-

rables début 2013 au droit de vote des résidents étrangers aux élections locales. Certes, le clivage gauche-droite s'accroît (19% des électeurs de Sarkozy favorables, 6% de celui de Le Pen, selon le même sondage IFOP pour la *Lettre de la citoyenneté*). Le déferlement du discours xénophobe et islamophobe d'une droite F haineuse a fait des ravages, et sur les questions de l'immigration, depuis un an, le gouvernement n'a guère fait autre chose qu'empoiler le pas de Sarkozy. Son refus d'engager la procédure pour le droit de vote contribue à banaliser le racisme, fonds de commerce de l'extrême droite, au lieu de le combattre.

On s'apprête à trahir encore une fois la promesse, faite déjà en 1981 par François Mitterrand, de donner le droit de vote aux parents de jeunes Français à qui on reproche de ne pas « s'intégrer », de ne pas voter. Beaucoup de ces hommes et de ces femmes, qui ont choisi de garder leur nationalité d'origine, ou pour qui accéder à la nationalité française relève d'un humiliant parcours du combattant, ne sont pas des étrangers à la cité, ils sont électeurs et actifs dans des entreprises, des syndicats, des associations. ..

Pour eux, avec eux, ne lâchons rien !

André Landrain

animateur du réseau Migrations-citoyenneté, PCF 92



21 mars 2013 : rencontre à Nanterre avec des habitant-e-s d'un quartier populaire et des élu-e-s signataires de la pétition
www.droitdevote2014.org



TEXTE INTÉGRAL SUR
www.pcf.fr

Mariage pour tous : belle victoire, essentielle pour tous les couples

Pas de quartier pour l'homophobie !

Les opposants au mariage pour tous sont prêts aux pires outrances pour entraver le chemin du progrès et de l'égalité

Roms : Valls conduit une politique de bouc émissaire

Profanation de la mosquée d'Escaudain : des actes intolérables !

Rapport de la LDH : les questions sociétales et les droits de l'homme toujours en souffrance

Roms : après le drame de Lyon, plus d'expulsion sans relogement systématique !

Droit de vote des étrangers reporté : Hollande a capitulé sous la pression

Crèche Baby Loup et arrêt de la cour de cassation : la laïcité n'est pas en cause, par Fabienne Haloui : <http://vauclyse.pcf.fr/37818>